

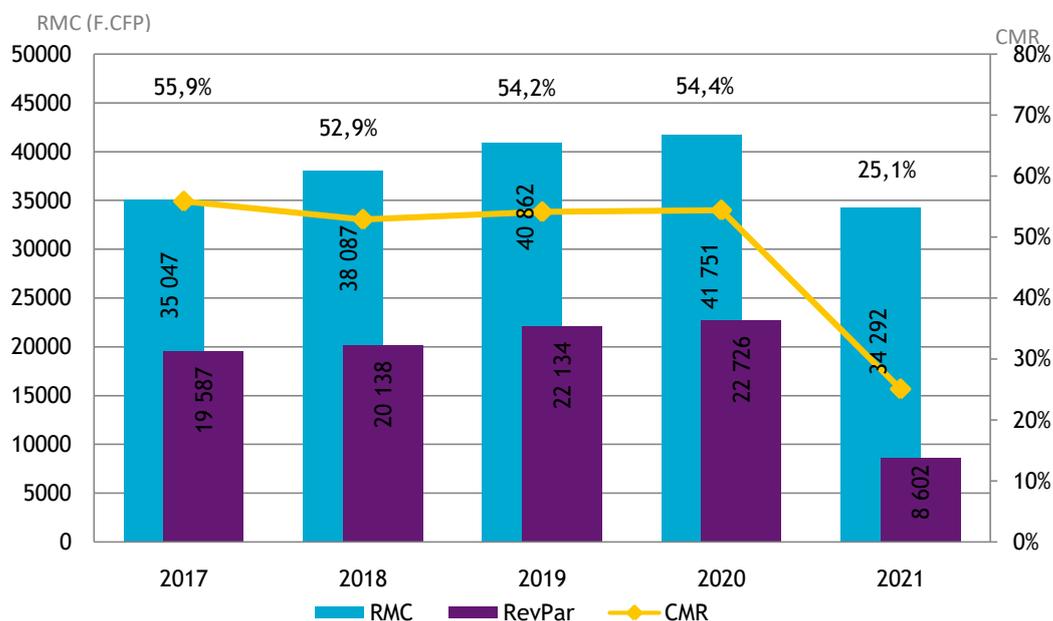
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En février 2021, les nouvelles restrictions sur les voyages et la fermeture des frontières liées à la pandémie de Covid-19 se répercutent fortement sur les structures d'hébergement. Ainsi, la fréquentation hôtelière baisse de 74 % par rapport à février 2020, alors que le nombre de chambres offertes diminue de 30 % sur la même période avec la fermeture de nombreuses chambres ou d'établissements. Les ventes se contractent sur l'ensemble des archipels et des marchés touristiques internationaux. Seules les ventes de chambres vers la clientèle « résidente » progressent (+ 7 % sur un an) pour représenter 66 % des ventes totales.

Les indicateurs de gestion accompagnent ce recul d'activité. Ainsi, le coefficient moyen de remplissage (CMR) baisse de 35 points à 21 % et le revenu moyen par chambre louée (RMC) se contracte de 42 % sur un an à 23 089 F.CFP. Le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) recule ainsi de 78 % à 4 861 F.CFP.

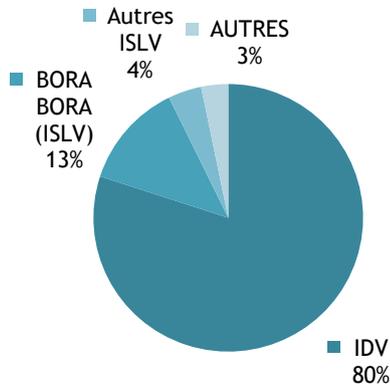
En cumul depuis le début de l'année, le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 25,1 %, en baisse de 29,3 points par rapport à l'année précédente.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

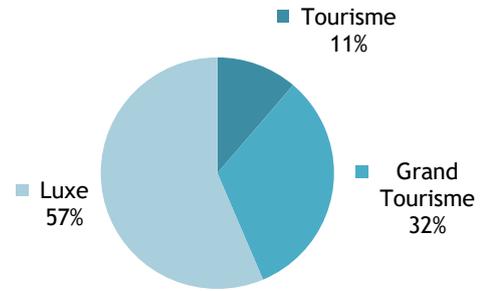


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 49 764 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



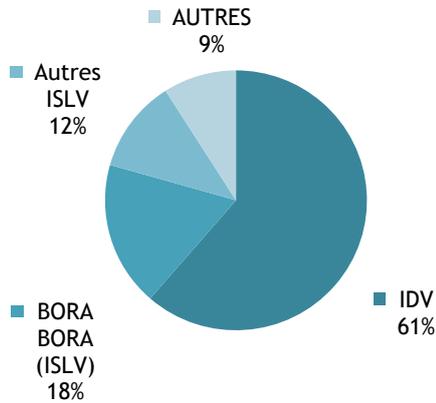
RÉPARTITION PAR CLASSE



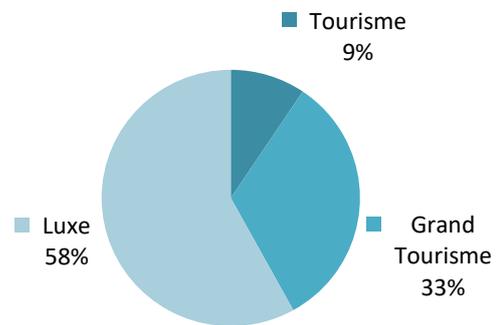
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 10 477 CHAMBRES LOUÉES

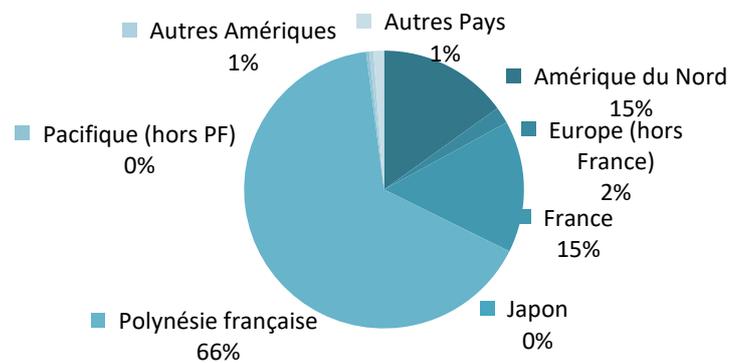
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		FÉVR-20	NOV-20	DÉC-20	JANV-21	FÉVR-21	VARIATION 2021/2020
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		25 116	11 478	12 711	10 888	6 430	-74,4%
	Tourisme	2 590	1 099	1 482	1 289	928	-64,2%
	Grand Tourisme	6 464	3 903	4 156	3 665	1 956	-69,7%
	Luxe	16 062	6 476	7 073	5 934	3 546	-77,9%
ISLV		13 481	8 253	7 388	5 320	3 100	-77,0%
	Tourisme	204	71	70	122	58	-71,6%
	Grand Tourisme	2 278	1 480	1 535	1 270	1 077	-52,7%
	Luxe	10 999	6 702	5 783	3 928	1 965	-82,1%
AUTRES Subdivisions		1 342	1 701	2 082	1 452	947	-29,4%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	755	488	732	328	377	-50,1%
	Luxe	587	1 213	1 350	1 124	570	-2,9%
TOTAL		39 939	21 432	22 181	17 660	10 477	-73,8%
	TOTAL Tourisme	2 794	1 170	1 552	1 411	986	-64,7%
	TOTAL Grand Tourisme	9 497	5 871	6 423	5 263	3 410	-64,1%
	TOTAL Luxe	27 648	14 391	14 206	10 986	6 081	-78,0%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

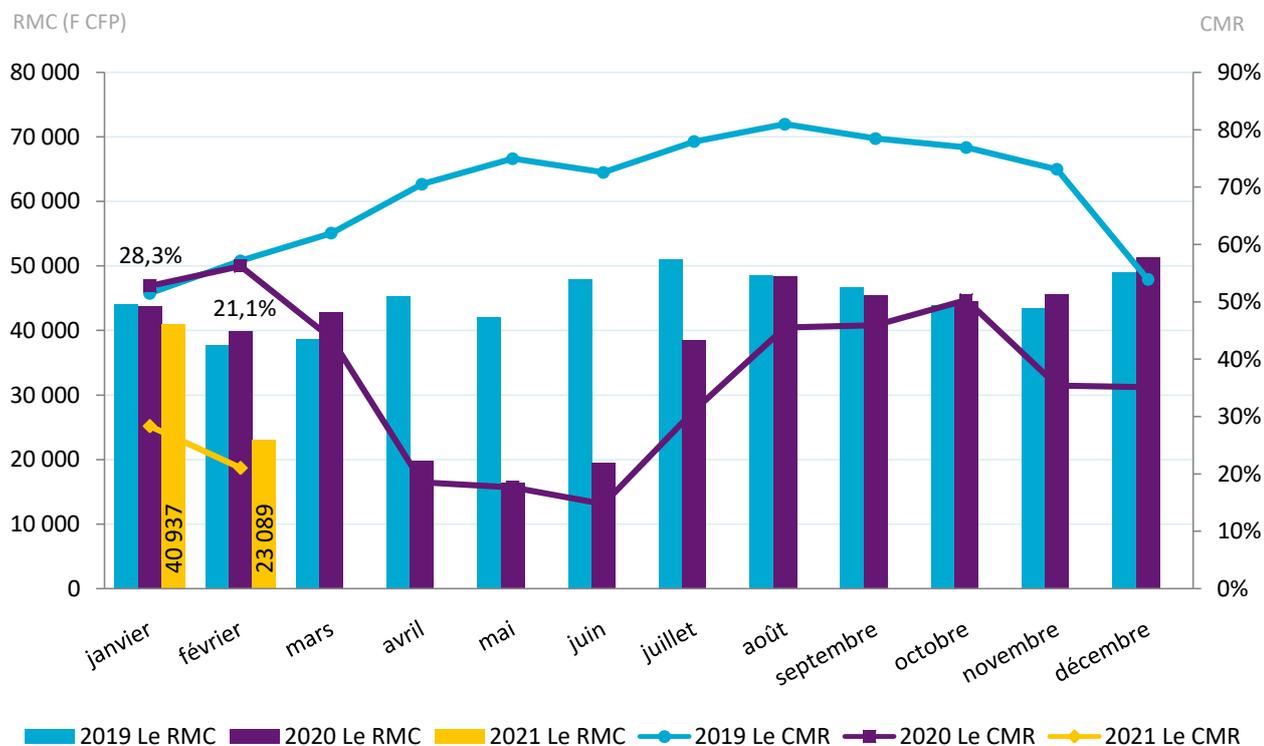
INDICATEURS DE GESTION FEVRIER 2021

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 23 089 F. CFP

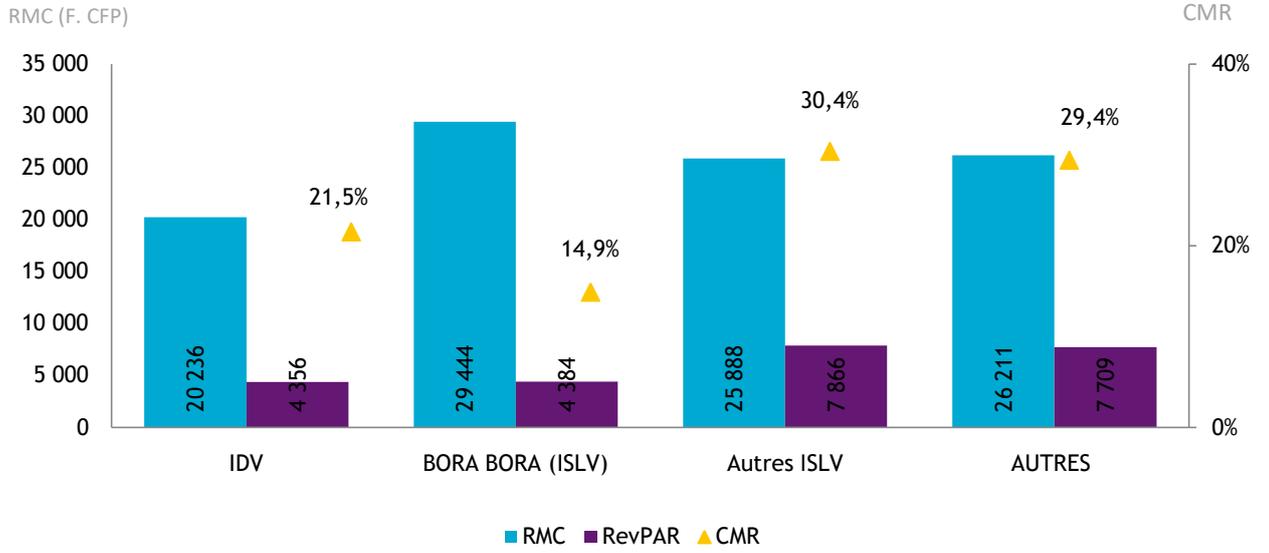
Revenu moyen par chambre disponible : 4 861 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 21,1%



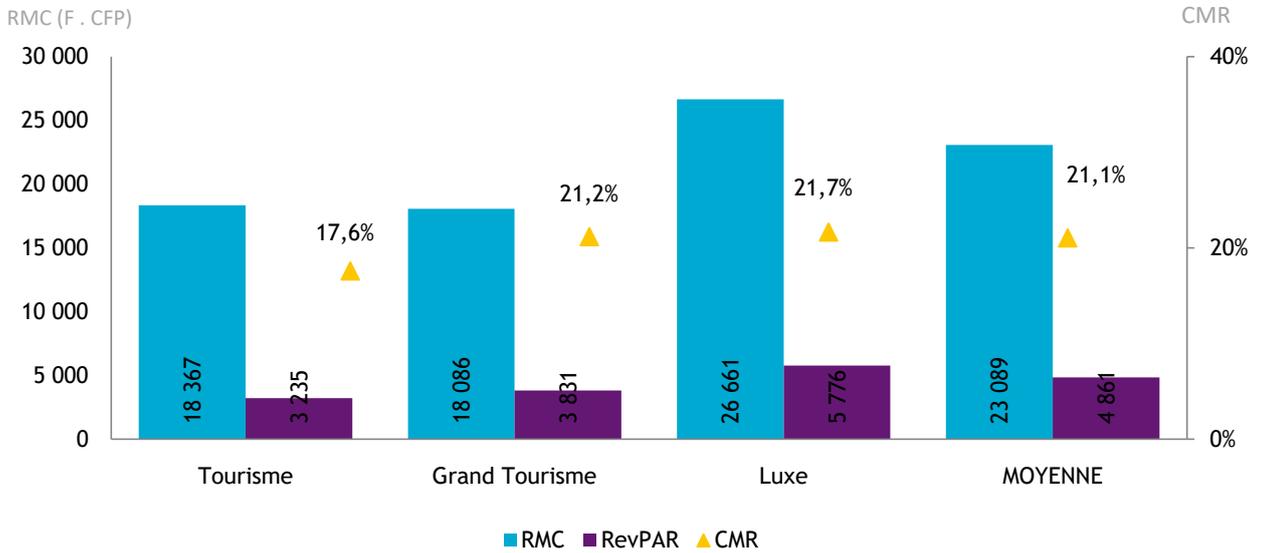
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.